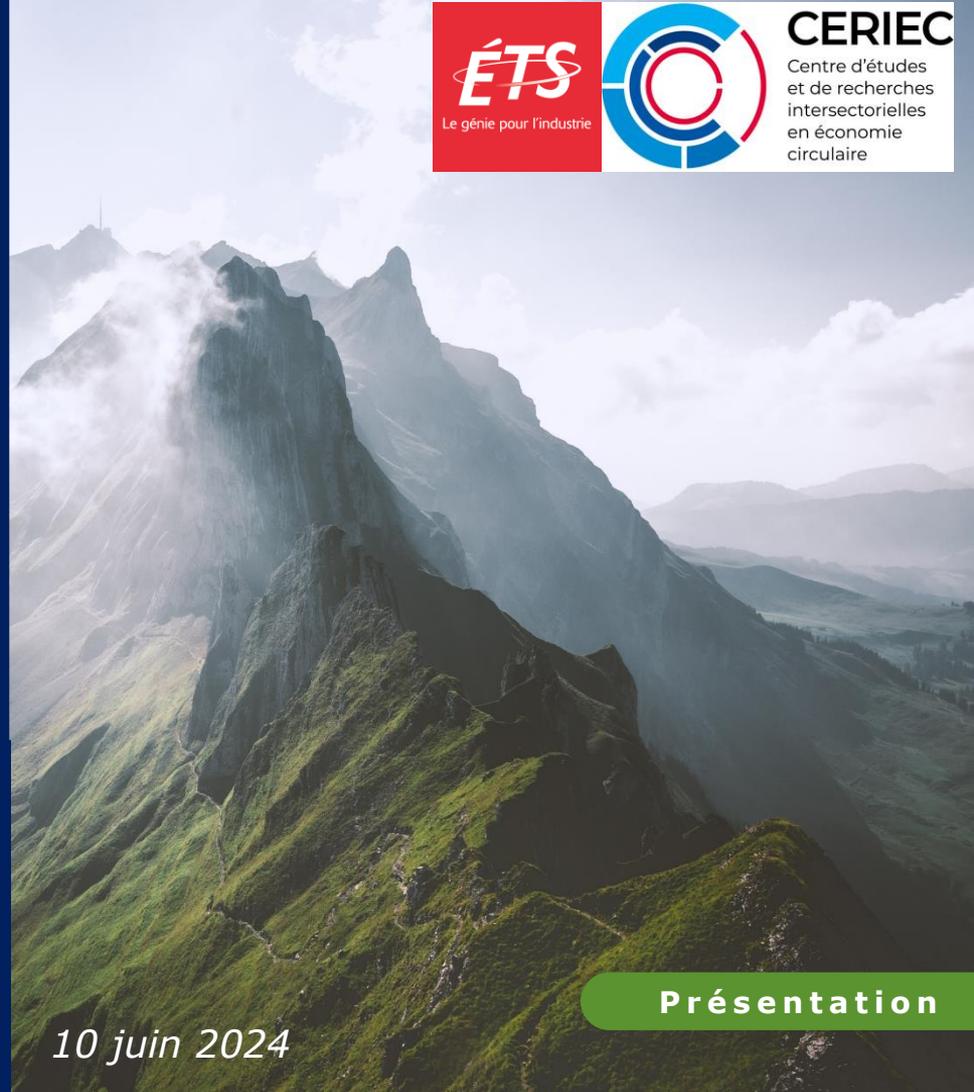


Passeport numérique des produits DPP



Diana de Bernardy
*Chef de marchés Circularité et durabilité
GS1 France*



10 juin 2024

Présentation

Qui sommes-nous ?



**Nous sommes
connus pour ça !**



**DES MILLIARDS
DE BIPS
CHAQUE JOUR
DANS LE MONDE
DEPUIS 50 ANS !**

*Un standard planétaire
pour identifier les produits
de manière unique
tout au long de la Supply Chain*

La Raison d'Être de GS1

IDENTIFIER
POUR ECHANGER,
AUJOURD'HUI
ET DEMAIN

Une **identification unique**,
fondée sur **un système de
règles décidées et appliquées
par les acteurs**
qui permet des **échanges
sans ambiguïté,**
automatisables et efficaces



Les fondements du « système » GS1



Identifier



GS1 fournit
des **identifiants**



Capturer



qui sont **capturés**
via différents supports...



3 200000 003781



Partager



...au service
des **échanges**

GS1 : une organisation au service de ses adhérents

Neutre
et à but non lucratif

Créée par les entreprises
au service
des entreprises

**Internationale
et locale**

**Collaborative et
inclusive**



Créer des **standards universels** pour passer d'une **économie linéaire** à une **économie circulaire**

Du code-barres
traditionnel...



Une transition progressive en
réponse à vos enjeux

... au QR Code
augmenté GS1



Une ambition **internationale**

:

100% des distributeurs prêts
pour lire et exploiter les codes
2D en point de vente (POS)
d'ici fin 2027.

Une **cohabitation** sur
packaging de l'**EAN-13** & du
QR Code augmenté GS1
plusieurs années après 2027

Actualité réglementaire ESPR



Avertissement



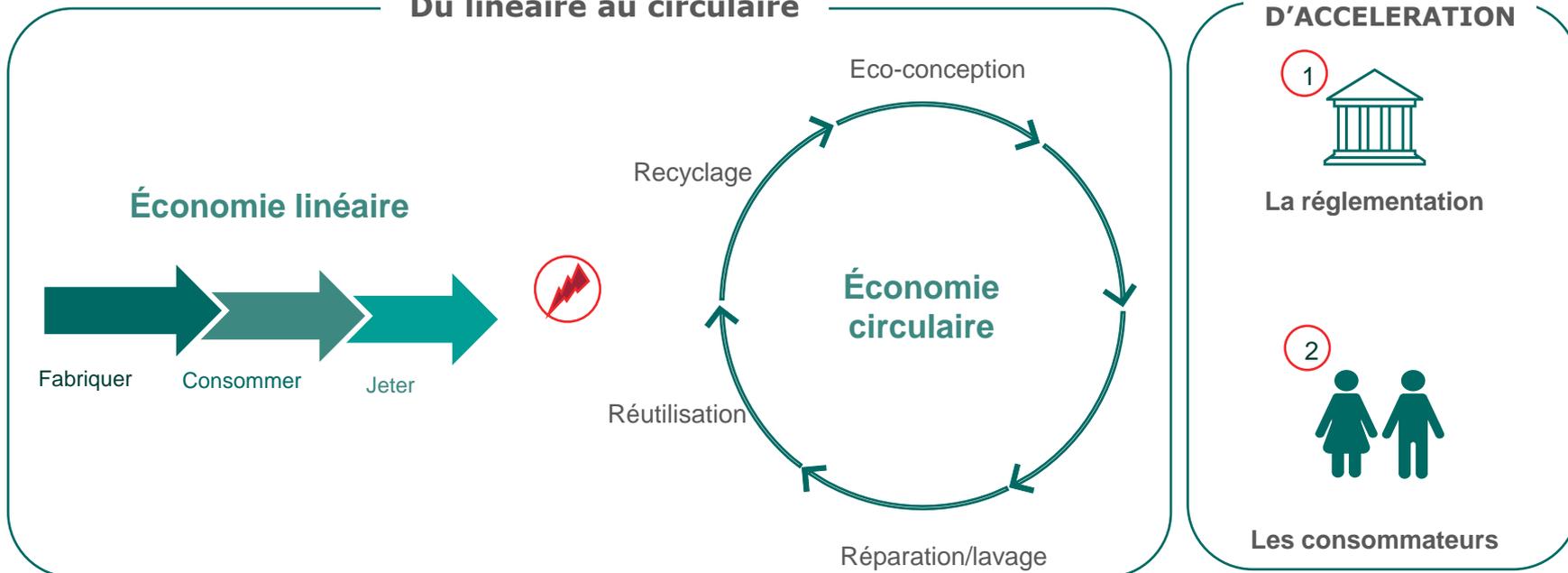
Les informations de cette présentation visent à partager notre compréhension actuelle du Règlement Européen sur l'écoconception des Produits Durables (ESPR) sur une base "tel quel" et "disponible". De nombreux détails restent incertains et n'ont pas encore été clarifiés par des normes, standards ou des actes délégués.

L'objectif de cette présentation est de fournir un résumé général des informations disponibles au moment de sa rédaction. Elle ne donne pas une image complète et détaillée de tous les aspects juridiques du règlement.

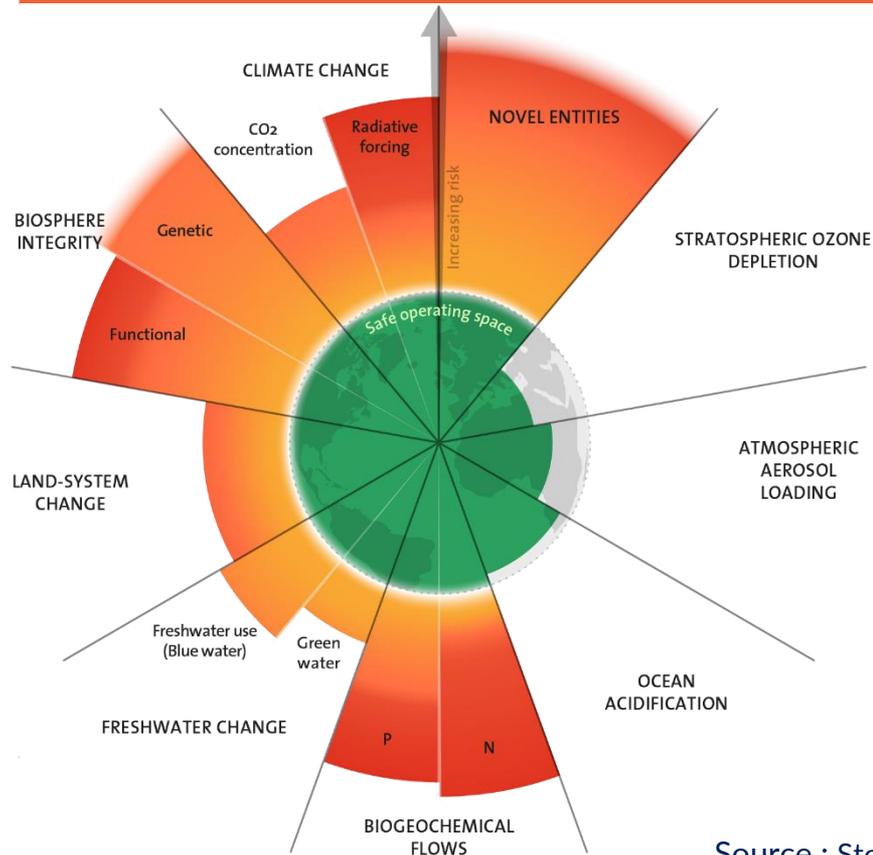
GS1 France décline, dans la mesure permise par la loi applicable, toutes garanties et responsabilités, y compris pour tout dommage économique résultant de décisions prises sur la base des informations fournies dans cette présentation.

Une mutation nécessaire vers l'économie circulaire

Du linéaire au circulaire



Limites planétaires



1. le changement climatique ;
2. l'érosion de la biodiversité ;
3. la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore ;
4. le changement d'usage des sols ;
5. le cycle de l'eau douce ;
6. l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère ;
7. l'acidification des océans ;
8. l'appauvrissement de la couche d'ozone ;
9. l'augmentation de la présence d'aérosols dans l'atmosphère.

Faire de l'eco-conception la norme

DPP



un air pur, une eau propre, des sols sains et la biodiversité



des bâtiments rénovés et économes en énergie



des aliments sains et abordables



des services de transport public plus nombreux



une énergie plus propre et des innovations technologiques propres de pointe



des produits plus durables pouvant être réparés, recyclés et réutilisés



des emplois pérennes et des formations aux compétences nécessaires pour la transition



une industrie compétitive et résiliente à l'échelle mondiale

Un « Tsunami » réglementaire impactant les entreprises...



ESPR – Eco conception pour des produits plus durables

L'**ESPR** vise à susciter des changements systémiques dans la conception, la fabrication et la consommation des produits afin de favoriser une économie plus durable et plus respectueuse de l'environnement au sein de l'Union européenne.

Transition écologique: le Conseil approuve définitivement le règlement sur l'écoconception

Le Conseil a adopté aujourd'hui le règlement sur l'écoconception, qui fixe des exigences applicables aux produits durables. Le règlement remplace l'actuelle directive sur l'écoconception et élargit son champ d'application, au-delà des produits énergétiques, à tous les types de biens mis sur le marché de l'UE. Il s'agit de la dernière étape de la procédure décisionnelle.

“

Avec le règlement sur l'écoconception, nous créons les incitations appropriées pour que l'industrie pense circulaire dès la conception même des produits qu'elle prévoit de produire et de vendre dans l'UE.

— Pierre-Yves Dermagne, vice-Premier ministre et ministre de l'économie et du travail de la Belgique

Exigences écologiques pour les produits durables

Le règlement concerne tous les types de produits, à quelques exceptions près (à savoir, les voitures ou les produits liés à la défense et à la sécurité). Le nouveau règlement introduit de nouvelles exigences telles que la durabilité, la possibilité de réemploi, la possibilité d'amélioration et la réparabilité des produits, des règles relatives à la présence de substances qui entravent la circularité; l'efficacité sur le plan énergétique et l'utilisation efficace des ressources; le contenu recyclé, le remanufacturation et le recyclage; l'empreinte carbone et l'empreinte environnementale; et des exigences en matière d'information, y compris un passeport numérique de produit. La Commission sera habilitée à fixer des exigences en matière d'écoconception par voie d'actes délégués et l'industrie disposera d'un délai de dix-huit mois pour s'y conformer.

Champ d'application du règlement ESPR

Nouvelle approche en matière de durabilité et d'écoconception



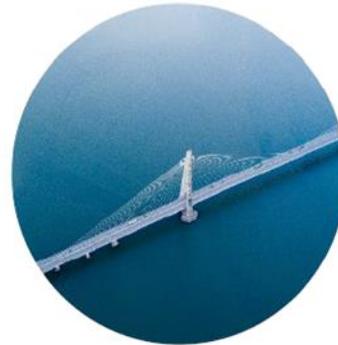
Broad Scope

Moving beyond energy-related products to a wide product scope



New sustainability & ecodesign aspects

e.g. Durability, CO₂ footprint, Recycled content, etc.



Horizontal measures

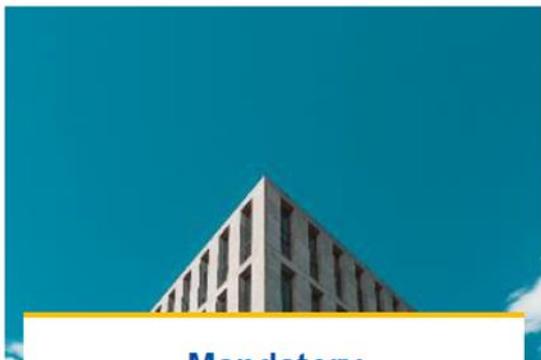
Common ecodesign requirements for products with similarities



Strong focus on product information

Digital Product Passport & Labels

Comment fonctionnera l'ESPR ?



Mandatory Green Public Procurement

ESPR will enable mandatory GPP criteria to be set for contracting authorities or contracting entities



Prevention of destruction of unsold consumer goods

Transparency requirements for those discarding unsold goods, and possibility to ban their destruction for relevant product groups.

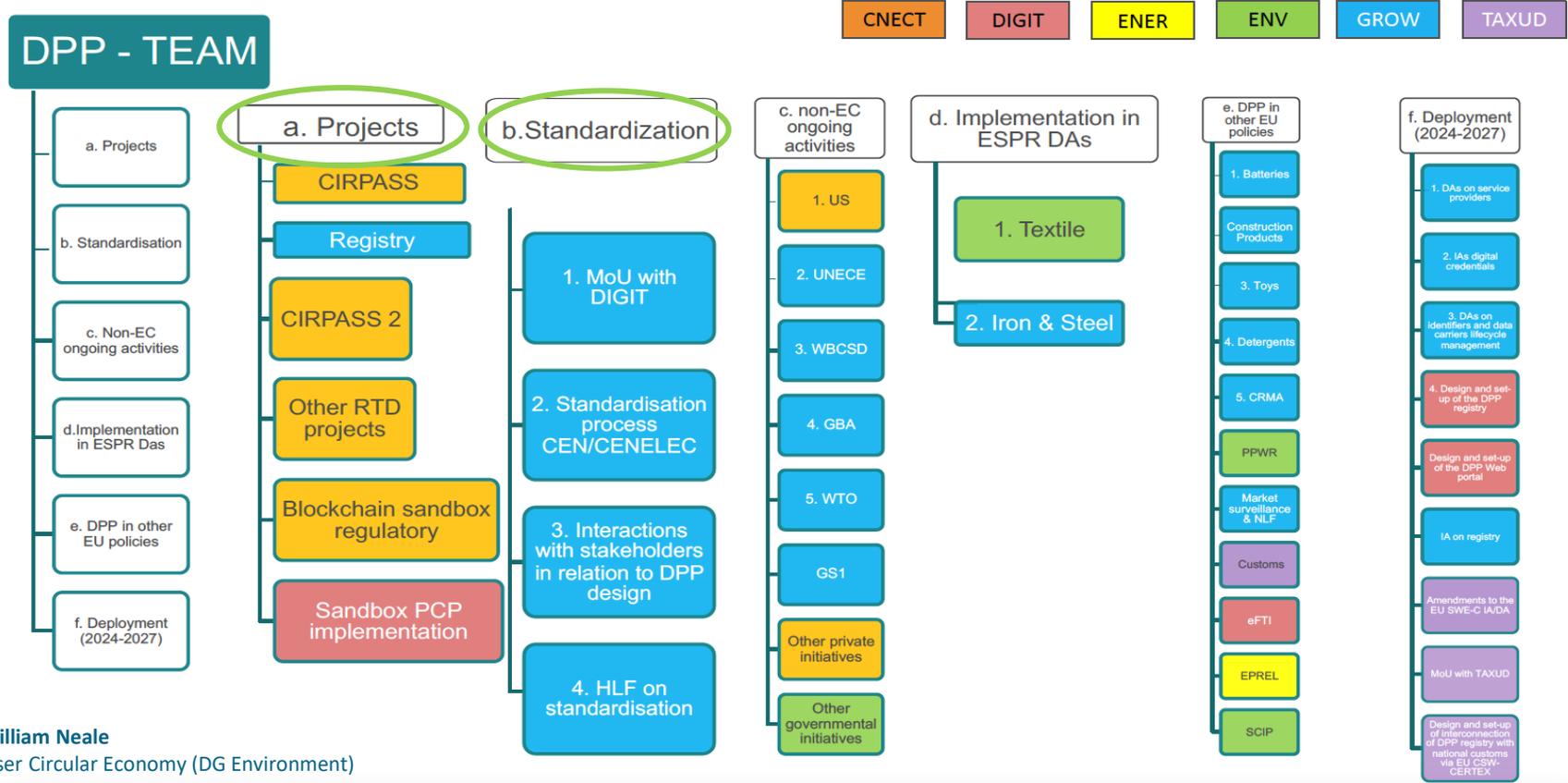
Ban on destruction of **apparel** and **footwear** after 2 years



Market surveillance and customs controls

Strong focus on controls of regulated products, including planned market surveillance activities, support to common projects and investments.

Digital Product Passport : A hot topic at EU level



Qu'est que le DPP ?



Une **fiche produit numérique** fournissant des informations sur l'origine, la composition, les options de réparation et de démontage d'un produit ainsi que la manière dont les différents composants peuvent être recyclés

Objectifs



Aider les consommateurs à faire des choix de consommation plus durables



Faciliter le réemploi, la réparation et le recyclage des produits



Renforcer le contrôle de la conformité des produits aux obligations légales

La proposition de règlement « Eco-conception des produits durables » - Passeport produit

DPP



- **Identifiant unique** relié au passeport
- plusieurs niveaux d'accès à l'information en fonction du type d'acteur
- **Système de données décentralisé**, mis en place et tenu à jour par les opérateurs économiques
- **Registre central** géré par la Commission
- **Copie de sauvegarde**
- **Site web** permettant la comparaison des produits et offrant aux PME un outil clé en main.



Le DPP: 1 concept, 2 dimensions du DPP

« THE HOW »
CONTENANT

DPP
SYSTEM

à définir avant le
déploiement du DPP

- *All standards and protocols related to the IT architecture (8 modules)*
- *The DPP registry*

DPP
Design



Digital
Product
Passport

« THE WHAT »
CONTENU

DPP
DATA

A identifier lors des
publications des actes
délégués spécifiques
selon les catégories de
produits

Demande de normalisation de la Commission Européenne

ANNEXE I

Liste des normes européennes à élaborer et délais d'adoption visés à l'article 1^{er}

Article premier

Activités de normalisation demandées

Le Comité européen de normalisation (CEN), le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC) et l'Institut européen de normalisation des télécommunications (ETSI) sont invités à élaborer les normes européennes énumérées à l'annexe I afin d'étayer la politique de l'Union relative à des exigences d'écoconception pour des produits durables et aux batteries et déchets de batteries au plus tard le 31 décembre 2025.

	Informations de référence	Délai d'adoption par les OEN
1.	Norme(s) européenne(s) sur les identifiants uniques	31 décembre 2025
2.	Norme(s) européenne(s) sur les supports de données et liens entre le produit physique et la représentation numérique	31 décembre 2025
3.	Norme(s) européenne(s) sur la gestion des droits d'accès, l'information, la sécurité des systèmes et le secret des affaires	31 décembre 2025
4.	Norme(s) européenne(s) sur l'interopérabilité (technique, sémantique, organisation)	31 décembre 2025
5.	Norme(s) européenne(s) sur le traitement des données, les protocoles d'échange de données et les formats de données	31 décembre 2025
6.	Norme(s) européenne(s) sur le stockage, l'archivage et la persistance des données	31 décembre 2025
7.	Norme(s) européenne(s) sur l'authentification, la fiabilité et l'intégrité des données	31 décembre 2025
8.	Normes européennes sur les interfaces de programmation d'applications (API) pour la gestion du cycle de vie et la recherchabilité du passeport d'un produit	31 décembre 2025



Publication à venir sur :
https://single-market-economy.ec.europa.eu/single-market/european-standards/standardisation-requests_en

WG 1 Strategic Advisory Group (SAG)

Coordination des travaux et interface avec les liaisons (parties prenantes externes)

WG 2 ID & Data Carriers

1. Les identifiants uniques
2. Les supports de données et les liens entre le produit physique et leur représentation numérique

WG 3 Sécurité

3. La gestion des droits d'accès, l'information, la sécurité des systèmes et le secret des affaires
7. L'authentification, la fiabilité et l'intégrité des données

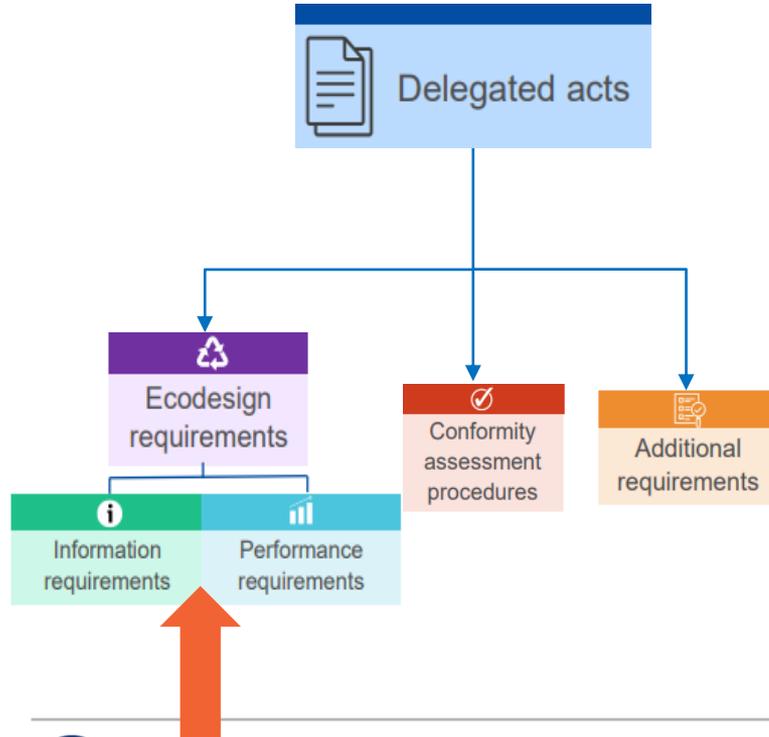
WG 4 Interoperability Framework

4. L'interopérabilité (sémantique, technique et organisationnelle)
5. Le traitement, les protocoles d'échanges et les formats des données
6. Le stockage, l'archivage et la persistance des données
8. Les API pour la gestion du cycle de vie du DPP et les possibilités de recherche

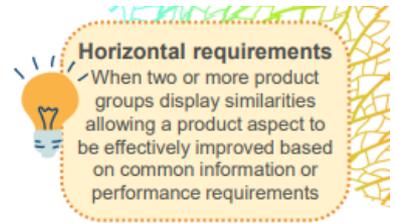
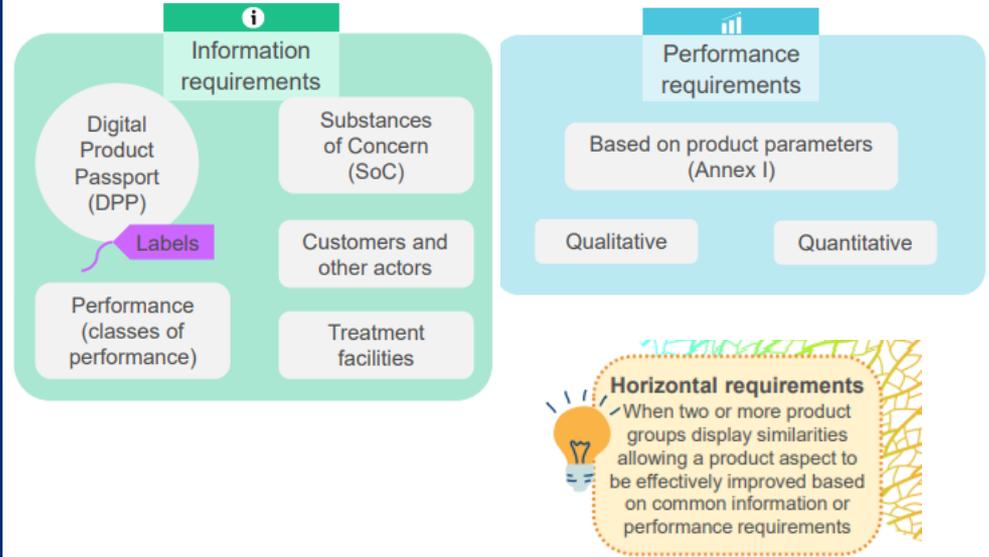
Key product aspects under ESPR

Article 5 – Ecodesign requirements





Exigences spécifiques à un produit ou exigences horizontales



Les produits concernés

Produits finis

- Textile et chaussures
- Ameublement
- Produits de céramique
- Pneus
- Détergents
- Matelas
- Lubrifiants
- Peinture
- Cosmétique
- Jeux et jouets
- Engins de pêche
- Absorbants et hygiène

Produits intermédiaires

- Fer et acier
- Aluminium
- Métaux non ferreux
- Produits chimiques
- Plastiques
- Pâte à papier et papier
- Verre

Secteurs couverts par d'autres législations européennes de portée similaire

- ErP Energy related Products
- Produits de construction (CPR)
- EVs Batteries
- Packaging (PPWR)

Hors périmètre (exclus)

- Alimentation
- Alimentation animale
- Médicaments et produits vétérinaires
- Vivant et microorganismes
- Véhicules à moteur

Les actes délégués par catégorie de produits

- Preliminary work by JRC on possible priority products

Figure IV. The 7 shortlisted **intermediate** products.

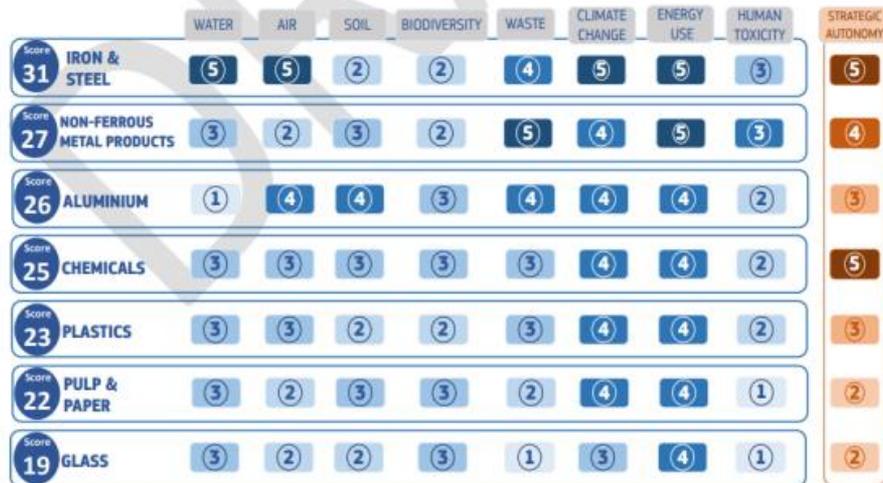
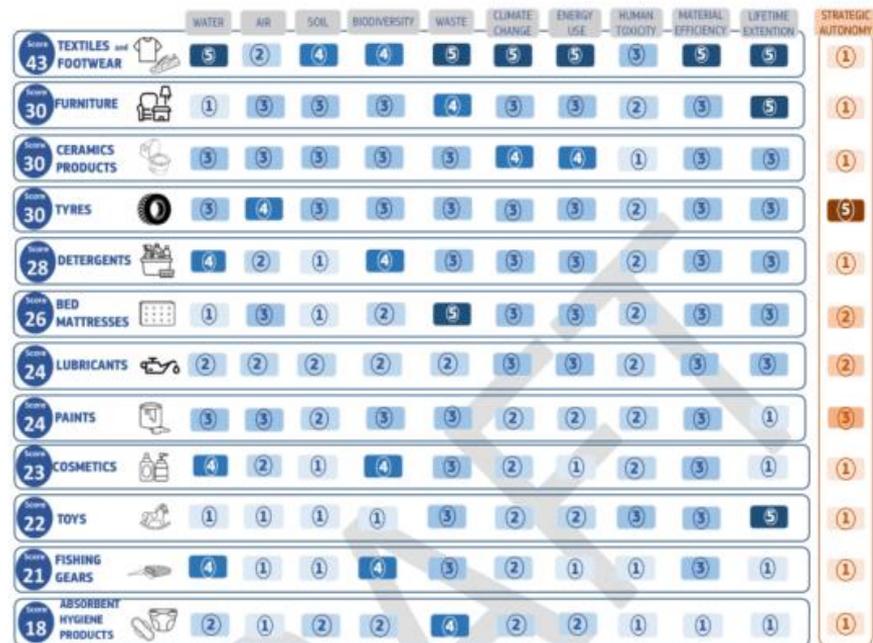


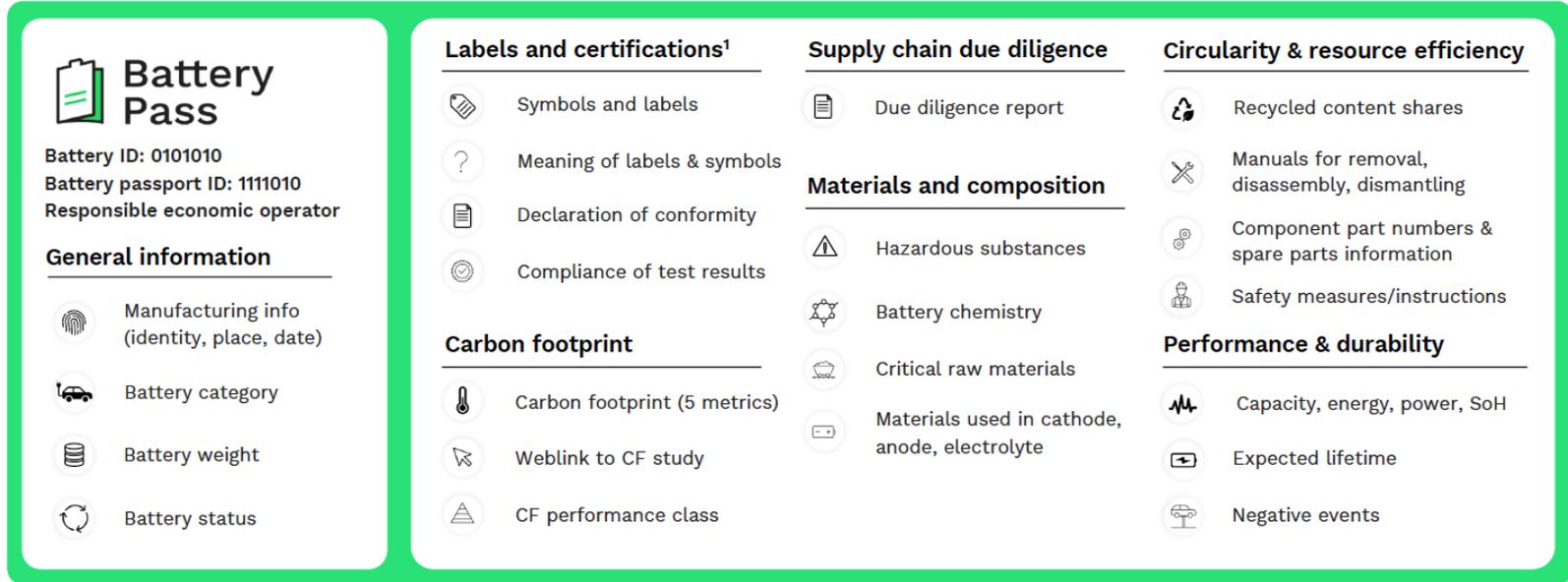
Figure III. The 12 shortlisted **end-use** products.



Source : JRC Preliminary ESPR WP Report

DPP information architecture

The battery passport will contain a wide array of information



Les perspectives du DPP

02-2027



Batteries



Plastique



Produits chimiques

Industries prioritaires



Construction

06-2027



Textile



Electronique et TIC



Mobilier

Options technologiques

QR code



RFID



Watermark



NFC



Bluetooth tag



identifiant unique du produit

Niveaux d'application

- Model
- Lot
- Article

Données

Données restreintes
Données publiques

Données statiques
Données dynamiques

Approche

DPP
Décentralisé

Registre Eu
DPP Centralisé

Conformité du DPP

Pour une entreprise qui importe sur le marché de l'UE des articles commerciaux ou des composants d'articles commerciaux, elle doit se conformer aux règles du DPP.

Pour « chaque produit spécifique », elle aura la responsabilité de :

- la création du DPP
- l'exhaustivité des données du DPP
- l'authenticité, la fiabilité et la vérification des informations contenues dans le passeport.

Une copie de sauvegarde du DPP sera conservée par un fournisseur tiers de services de passeport produit.

Une copie des identifiants uniques du produit est mise à la disposition des revendeurs et des places de marché en ligne qui vendent le produit correspondant.

Création du forum écoconception (EDF)

Contribuera à :

- préparer les exigences d'écoconception
- préparer des plans de travail
- Evaluer l'efficacité des mécanismes de surveillance du marché mis en place
- Évaluer les mesures d'autorégulation
- Evaluer l'interdiction de la destruction invendus.

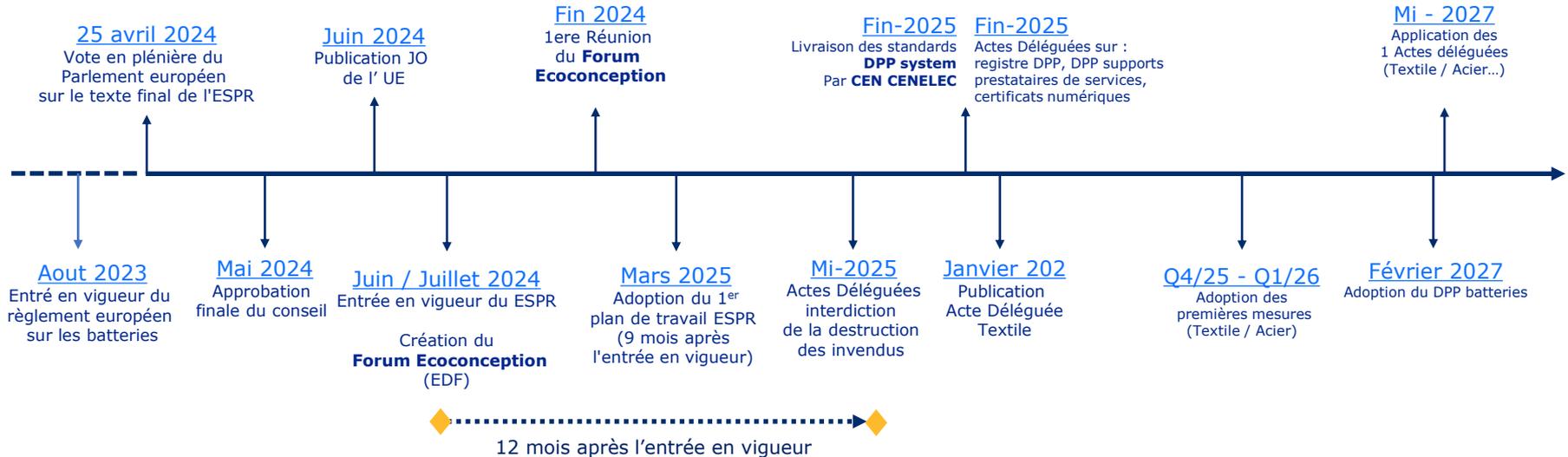
Membres potentiels :

- Représentants de l'industrie
- Entreprises sociales
- Syndicats
- Négociants, détaillants, importateurs
- Consommateurs
- Organisations environnementales
- Chercheurs
- Organismes de normalisation

Prochaines étapes :

- Décision de la Commission d'établir le EDF (probablement T3 2024), y compris les règles horizontales relatives au forum
- Appel à candidatures via le registre des groupes d'experts de la Commission (probablement T3 2024)
- Règlement intérieur à établir à l'avance et à adopter lors de la première réunion
- Première réunion du forum l'écoconception : avant fin 2024 (à confirmer)

ESPR, calendrier et jalons provisoires



Le règlement ESPR et le DPP: quel rapport avec GS1?



Council of the European Union

Brussels, 19 December 2023
(OR. en)

16723/23

Interinstitutional File:
2022/0095(COD)

LIMITE

COMPET 1271
IND 689
MI 1127
ENER 695
ENV 1491
CONSOM 486

NOTE

From: Presidency

To: Permanent Representatives Committee

No. Cion doc.: 7854/23 + ADD1

Subject: Regulation establishing a framework for setting ecodesign requirements for sustainable products and repealing Directive 2009/125/EC
- Analysis of the final compromise text for an agreement

<https://www.consilium.europa.eu/media/69109/st16723-en23.pdf>

Article 10 - Requirements for the digital product passport

A digital product passport shall comply with the following essential requirements:

(a) it shall be connected through a data carrier to a *persistent unique product identifier*;

(c) the data carrier and the unique product identifier shall comply with one or more of the standards referred to in Annex III

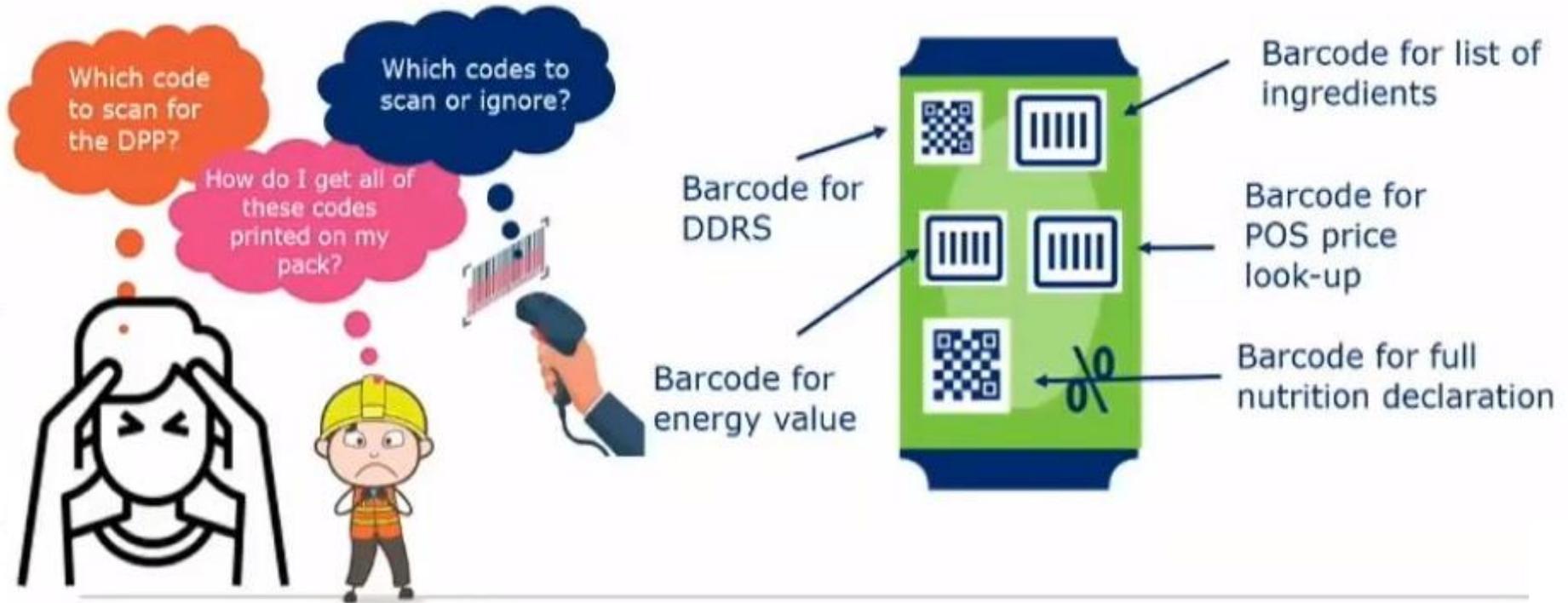
(d) all data included in the digital product passport shall be based on open standards, developed with an interoperable format, and shall be, as appropriate, machine-readable, structured, searchable, and transferable through an open interoperable data exchange network without vendor lock-in

ANNEX III Digital product Passport (referred to in Articles 9 to 12)

The requirements related to the digital product passport ... shall specify what data are to or can be included in the digital product passport from among the following elements:

(c) the *Global Trade Identification Number* as provided for in International Organization for Standardisation/International Electrotechnical Commission standard ISO/IEC 15459-6 or equivalent of products or their parts

Eviter ceci est notre devoir vis-à-vis nos entreprises adhérentes





9 507000 009060 >

+ WWW = GS1 Digital Link



<https://example.com/01/9 506000 134369 /21/jk8jnnN67dj>



Brand Owner Resolver

- Unique product identification according to ISO/IEC 15459
- Identification at product, batch and instance level when needed.
- Barcode or other data carrier on the products
- Web enabled product identifiers
- Product data made available using open standards, interoperable formats. Machine readable, structured and searchable
- Decentralised data management close to the sources. No central DPP database

ProductInfo

Traceability

Certifications

CO2

Recycling

Product Passport

Product information

Product history

Certifications

Carbon Footprint

Recycling instruction



À quoi ressemblerait le DPP avec les standards de GS1 ?

4 actions clés pour commencer à travailler



Source : WBCSD/ BCG **Navigating uncertainties of the EU Digital Product Passport (DPP):** How to prepare now as a company

COMMUNAUTE D'INTERET DPP GS1 France !





Vos questions

Cette séance en un mot ?



<https://www.menti.com/alj83422kz3f>



Cette séance en 1 mot ?

41 responses



<https://www.menti.com/alj83422kz3f>

Merci de votre attention



Diana de Bernardy

Chef des marchés circularité et durabilité

Diana.debernardy@gs1fr.org